

Déchets ménagers : un dispositif amélioré des collectes à partir du 2 mai

Avec la prolongation des mesures sanitaires et dans le cadre de la reprise progressive de l'activité, Niort Agglo améliore le dispositif de collecte. Désormais toutes les collectes en porte-à-porte seront reprises suivant un nouveau cadencement sur l'ensemble du territoire.

Ce dispositif amélioré débute ce samedi 2 mai par la reprise de la collecte en porte à porte du verre à Niort.

Aucun changement pour la collecte dans les communes de Beauvoir-sur Niort, Brûlain, Fors, Ganzay-Gript, Juscoprs, La Foye-Monjault, Marigny, Plaine d'Argençon, Prahecq, Saint-Martin de Bernegoue, Saint-Roman des Champs et Saint-Symphorien

Retrouvez ci-dessous le détail pour les autres communes

Aiffres

- **Ordures ménagères** : à partir du mardi 12 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Amuré

- **Ordures ménagères** : à partir du vendredi 15 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les vendredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Arçais

- **Ordures ménagères** : à partir du mardi 12 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Bessines

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Chauray

- **Emballages ménagers** : à partir du jeudi 7 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis matins à partir de 6h. La semaine du jeudi de l'Ascension (férié), la collecte s'effectuera le vendredi 22 mai.
- **Ordures ménagères** : à partir du lundi 11 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.
- **Déchets verts** : à partir du vendredi 15 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les vendredis.

Coulon

- **Ordures ménagères** : à partir du lundi 11 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Echiré

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Epannes

- **Ordures ménagères** : à partir du vendredi 15 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les vendredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Frontenay-Rohan-Rohan

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Germond-Rouvre

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

La Rochénard

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Le Bourdet

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Le Vanneau-Irleau

- **Ordures ménagères** : à partir du mardi 12 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Magné

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : le 8 mai étant férié, à partir du samedi 9 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Hors semaine avec jour férié, collecte le vendredi.

Mauzé-sur-le-Mignon

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Niort

- **Ordures ménagères** : à partir du lundi 11 mai, collecte une fois tous les quinze jours, les jours habituels de collecte. Pas de collecte la semaine du 4 au 9 mai. Maintien de la tournée hebdomadaire pour les établissements de soins, les EHPAD, les résidences équipées en bacs de 360 litres et l'habitat collectif social, ainsi que dans l'hypercentre, la colline Saint-André, les quartiers gare et Notre-Dame et les zones d'activités.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours, les jours habituels de collecte. Maintien de la tournée hebdomadaire dans l'hypercentre, la colline Saint-André, les quartiers gare et Notre-Dame et les zones d'activités. Maintien des points d'apport volontaire complémentaires dans les quartiers.
- **Déchets verts** : à partir du jeudi 7 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours, les jours habituels de collecte.
- **Verre** : à partir du samedi 2 mai, reprise de la collecte en porte-à-porte du verre une fois par mois, avec un jour de décalage par rapport aux jours habituels de collecte les semaines du 1er mai et du 8 mai.

Prin-Deyrançon

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Saint-Gelais

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Saint-Georges-de-Rex

- **Ordures ménagères** : à partir du vendredi 15 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les vendredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Saint-Hilaire-la-Palud

- **Ordures ménagères** : à partir du mardi 12 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Saint-Maxire

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Saint-Rémy

- **Ordures ménagères** : à partir du lundi 11 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mercredi 6 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.

Sansais

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Sciecq

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Val-du-Mignon

- **Ordures ménagères** : à partir du mercredi 13 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les mercredis.
- **Emballages ménagers** : à partir du mardi 5 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les mardis.

Vallans

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : à partir du lundi 4 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.

Villiers-en-Plaine

- **Ordures ménagères** : à partir du lundi 11 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les lundis.
- **Emballages ménagers** : le 8 mai étant férié, à partir du samedi 9 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Hors semaine avec jour férié, collecte le vendredi.

Vouillé

- **Ordures ménagères** : à partir du jeudi 14 mai, collecte une fois tous les quinze jours. Les jeudis.
- **Emballages ménagers** : le 8 mai étant férié, à partir du samedi 9 mai, reprise de la collecte une fois tous les quinze jours. Hors semaine avec jour férié, collecte le vendredi.

Par ailleurs, la collecte de rattrapage des emballages est maintenue le **samedi 2 mai** à Arçais, Bessines, Echiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Maxire, Sciecq, Le Vanneau-Irleau, Villiers-en-Plaine.